

2025/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2025/088

Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du mercredi 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, à 18 h 32, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 20 mars 2025, se sont réunis au nombre de 22, dans la salle Bruno Latour, 10 place Jacques Brel, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres
En exercice : 35
Présents à la séance : 22
Excusés représentés : 10
Absents : 3

* Arrivée à 18h39 au cours de la présentation du point n°3 relatif au budget

** Arrivée à 19h00 au cours de la présentation du point n°3 relatif au budget

***A quitté la séance à 21 h 02 au cours de la présentation du point n°3 relatif au budget

****A quitté la séance à 21 h 56 en confiant son pouvoir à E. Couturier au cours de la présentation du point n°3 relatif au budget

Il est procédé à une suspension de séance de 22 h 48 à 23 h 05 avant le point n°9

*****A quitté la séance à 22 h 48 avant le vote du point n°9 inscrit à l'ordre du jour

Hôtel de ville
Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils*, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Souad Medani, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémitra Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Omar Abbazi****, Valérie Marion**, Dounia Lebik, Nicolas Fené***, José Peres****, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau, Erick Couturier, Yvrose Jameau

Excusés représentés :

Fabrice Deraedt à Stéphane Raffalli, Véronique Gauthier à Gilles Melin, Serge Mercieca à Aurélie Monfils, Claudine Cordes à Kykie Basseg, Sylvie Deforges à Marcus M'Boudou, Jean-Paul Monteiro Teixeira à Siegfried Van Waerbeke, Nejla Toptas à Annabelle Mallet, Jérémie Kawouk à Souad Medani, Christian Amar Henni à Sandanakichenin Djanarthany, Claude Stillen à Christine Tisserand

Absents :

Sofiane Seridji, Séverin Yapo, Laurent Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2025/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
2 avril 2025
DÉLIBÉRATION
N°2025/088

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire
prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales**

Administration générale

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 en date du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES DELIBERATION

PREND ACTE de la communication du Maire sur les décisions n°2025/001 à n°2025/055, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **04 AVR. 2025**

Publié le : **04 AVR. 2025**

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux
mois à compter de sa
publication et de sa
notification.

Signé électroniquement par :

STEPHANE RAFFALLI

Le 04/04/2025 à 09:56

ANNEXE A LA DELIBERATION 2025/088 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2025

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
02/01/2025	2025/001	Relative à une convention pour la participation de la Croix Rouge aux dispositifs prévisionnels de secours du Banquet des Retraités prévu le jeudi 16 janvier 2025	RETRAITES	La Croix Rouge	486,86 € TTC le jeudi 16 janvier 2025 de 11h00 à 18h30
07/01/2025	2025/002	Signature du marché d'entretien des espaces verts, du patrimoine arboré ainsi que prestations de plantation de végétaux y compris fournitures pour les besoins de la commune de Ris-Orangis – Marché 2024-28	MARCHES PUBLICS	Société Pierre Antoine Paysagiste	Lot n°1 : Entretien des espaces verts 200 000 € Lot n°2 : Entretien du patrimoine arboré 350 000 € Lot n°3 : Prestation de plantation de végétaux y compris fournitures 450 000 €
08/01/2025	2025/003	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'étude et de conseil en assurances avec la société PROTECTAS	SECRETARIAT GENERAL	Société PROTECTAS	2 280 € TTC - Remise du dossier de consultation : Définition des besoins/Diagnostic technique et consultation des assureurs : 1 596 € TTC - Production du rapport d'analyse des offres, présentation en visioconférence à la CAO / le cas échéant, à la production du rapport de motivation de l'infuctuosité, mise en place des garanties : 684 € TTC
08/01/2025	2025/004	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse pour la participation à un séjour de groupe avec hébergement, dans le cadre d'un séjour Jeunesse	JEUNESSE	Fédération Unie des Auberges de Jeunesse	4 871,50 € TTC pour 7 jeunes et 2 animateurs Formule 4 Nuits en pension complète : 2308,5€ Location de skis + remonté mécanique 4 jours : 1633 € 4 séances de cours de Skis : 880 € Assurance Ski FUAJ : 50 €

08/01/2024	2025/005	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 24 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 348,35 € et redevance chauffage de 2,15 € par mois et par m ² , du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025
08/01/2025	2025/006	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 22 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 348,35 € et redevance chauffage de 2,15 € par mois et par m ² , du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2025
08/01/2025	2025/007	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 24 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 348,35 € et redevance chauffage de 2,15 € par mois et par m ² , du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2025
08/01/2025	2025/008	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 22 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 408 € et redevance chauffage de 2,15 € par mois et par m ² , du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025
10/01/2025	2025/009	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de réservation pour l'hébergement d'un groupe d'enfants du centre de loisirs avec le Gîte Le Presbytère à l'occasion d'un séjour	ANIMATION	Gîte Le Presbytère	4 000 € pour le séjour de 20 enfants et 4 animateurs du 14 au 27 juillet 2025 – Versement d'un acompte de 1 400 € à la signature et du solde à l'entrée dans les lieux
17/01/2025	2025/010	Sans objet			
17/01/2025	2025/011	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) pour la mise en place de séances de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire et de dépistage	ATELIER SANTE VILLE	Association Union Française	6 188€ TTC pour 16 séances en mars 2025 auprès des élèves de CE1 des écoles Boulesteix, Ordener, Derrida et Guerton
17/01/2025	2025/012	Relative à un contrat de prestation avec Madame Christelle LARIDANT, dans le cadre des ateliers Santé Emploi « Gestion du stress » organisés par Ris-Emploi	RIS EMPLOI	Madame Christelle LARIDANT	500 € TTC pour un cycle de 5 séances sur l'année 2025 soit 100 € TTC la séance d'une heure pour 5 à 8 participants
17/01/2025	2025/013	Relative à un contrat de prestation avec Madame Virginie GONCALVES, dans le cadre des ateliers Emploi et santé « Atelier projet professionnel » organisés par Ris-Emploi	RIS EMPLOI	Madame Virginie GONCALVES	370 € TTC pour un atelier de 6 heures d'entretiens individuels sur l'année 2025, réparties sur 3 à 4 séquences d'une à deux heures

17/01/2025	2025/014	Relative à un contrat de prestation avec Régis DEBRAZ, Formateur en communication, dans le cadre des ateliers Santé emploi organisés par Ris-Emploi, pour l'animation de l'atelier « Booster sa confiance en soi »	RIS EMPLOI	M. Régis DEBRAZ	50 € de l'heure, soit 600 € pour une session de trois jours sur l'année 2025, pour 5 à 12 participants
22/01/2025	2025/015	Fixant les modalités de la convention avec la « Ligue de l'Enseignement de l'Essonne » dans le cadre du dispositif « Bourse aux projets » organisé en partenariat avec le Point Information Jeunesse et le Pôle Accompagnement Jeunesse de la ville de Ris-Orangis	PIJ	La « Ligue de l'Enseignement de l'Essonne »	310 € par stagiaire inscrit sur la base de 20 stagiaires, soit un total de 6 200€ pour l'année 2025.
22/01/2025	2025/016	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation culturelle dans le cadre des activités éducatives avec les Cinoches de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud de janvier à juin 2025	ANIMATION	Les Cinoches de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud	150 € TTC par mercredi pour 3h de 8h30 à 11h30, soit 21 mercredis hors vacances scolaires pour un total de 3 150 € TTC sur toute la période de janvier à juin 2025
22/01/2025	2025/017	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place d'un atelier de « Médiation animale » avec la société MEDIA ZEBRES	PETITE ENFANCE	Société MEDIA ZEBRES	135 € TTC pour un atelier de « Médiation animale », le samedi 8 février 2025 de 10h00 à 11h30 au multi accueil les Confettis
27/01/2025	2025/018	Portant demande de subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2025 (FIPD) pour un dispositif de sécurisation des établissements scolaires de la commune de Ris-Orangis	FINANCES CTM	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2025 (FIPD)	Subvention sollicitée au taux maximum au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2025 (FIPD) pour de la sécurisation par vidéo surveillance et contrôle d'accès des bâtiments scolaires
30/01/2025	2025/019	La fourniture et livraison de denrées alimentaires, et mission d'assistance technique pour la cuisine centrale de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	SAS Société Française de Restauration et Services (SODEXO)	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 6 000 000 € HT sur une durée de 4 ans à compter de la date de notification du marché
31/01/2025	2025/020	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 22 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 348,35 € et redevance chauffage de 2,15 € par mois et par m ² , à partir du 1 ^{er} janvier 2025

03/02/2025	2025/021	Demande de subvention auprès de l'Etat : Dotations pour le Soutien à l'Investissement Local 2025 (DSIL)	FINANCES CTM	Etat	Subvention sollicitée au taux maximum auprès de l'Etat pour la rénovation énergétique de l'Ecole maternelle Ordener
04/02/2025	2025/022	Signature du marché de fourniture de services de télécommunications avec fourniture limitée d'accessoires pour les besoins de la Ville de Ris-Orangis - en ses deux lots - Marché 2024-35	MARCHES PUBLICS	Pour les deux lots : SFR BUSINESS	Lot n°1 : Téléphonie fixe et accès à internet - montant maximum annuel 70 000 € HT Lot n°2 : Téléphonie mobile - montant maximum annuel 90 000 € HT
05/02/2025	2025/023	Portant sur la signature d'une convention d'honoraires avec la SCP de BRAUILANGES, LAMBERT, CAGNIART, MARCHAY, d'ESCAYRAC et FORESTIER, dans le cadre de la rétrocession des voies et espaces publics de la ZAC de l'Ecoquartier du Val de Ris	FONCIER	SCP de BRAUILANGES, LAMBERT, CAGNIART, MARCHAY, d'ESCAYRAC et FORESTIER	3 600€ TTC pour la réalisation de l'acte notarié
06/02/2025	2025/024	Fixant la mise à disposition de locaux de la Scène Nationale de l'Essonne dans le cadre de représentations d'un spectacle	10 J. BREL	Scène Nationale de l'Essonne	A titre gracieux
10/02/2025	2025/025	Fixant les modalités de règlement d'une convention de prestation de service avec l'association Accord Santé, pour la mise en place d'une action de dépistage de l'acuité visuelle auprès des élèves de CP et des séniors	ATELIER SANTE VILLE	Association Accord Santé	A titre gracieux.
10/02/2025	2025/041	Résiliation du marché 2024-03 portant Maintenance de matériels de cuisine et de linge pour les besoins de la commune de Ris-Orangis avec la société AMPLITUDES FROID SERVICES	MARCHES PUBLICS	Société AMPLITUDES FROID SERVICES	Résiliation pour motif d'intérêt général : fluidité de gestion, suivi des interventions et réactivité de l'entreprise non adaptés aux besoins de la commune
10/02/2025	2025/042	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un concert avec la société Histoire de Prod à l'occasion du spectacle « Alright Mela »	10 J. BREL	Société Histoire de Prod	422 € TTC pour un concert le jeudi 13 février 2025 à partir de 20h pour une durée maximale de 75 minutes
13/02/2025	2025/043	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place d'une conférence interactive « Les écrans et le jeu chez le jeune enfant » avec Mme Nadège HABERBUSCH	PETITE ENFANCE	Mme Nadège HABERBUSCH	450 € TTC pour une conférence de 2h le vendredi 21 mars 2025 à destination des parents et des professionnelles de la Petite Enfance

13/02/2025	2025/044	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place de deux séances « Baby-Hand » avec le Comité de l'Essonne HANDBALL 91	PETITE ENFANCE	Comité de l'Essonne HANDBALL 91	180 € pour 2 séances de 1h30 le samedi 22 mars et samedi 24 mai 2025 pour un groupe de 10 enfants à chaque séance
14/02/2025	2025/045	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation pour la mise en place d'ateliers de conseils en image et gestion du stress dans le cadre du projet « PIJ/PAJ workshop » avec l'association « Look9 pour vous plaire »	PIJ/PAJ	Association « Look9 pour vous plaire »	2 394 € TTC pour 9 ateliers par demi-journée de 3h sur l'année 2025, à destination d'un groupe de 10 jeunes maximum, soit un montant unitaire de 366 €
14/02/2025	2025/046	Fixant les modalités de règlement d'une convention de prestation de service avec l'Association Oppelia Essonne Accueil pour la mise en place d'actions de prévention liée aux risques addictifs	ATELIER SANTE VILLE	Association Oppelia Essonne Accueil	5 940 € TTC pour 10 mercredis de 15h30 à 18h30 de février à décembre 2025
18/02/2025	2025/047	Portant signature du bail pour les locaux sis 51, rue du Clos, entre la Commune de Ris-Orangis et l'Atelier Rissois	RIS EMPLOI	Atelier Rissois	Loyer annuel de 14 400 €, soit un montant de 3 600 € TTC par trimestre pour une durée de 2 ans. Reconduction tacite possible jusqu'au 1 ^{er} octobre 2027
19/02/2025	2025/048	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 60 Rue de seine – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 348,35 € et redevance chauffage de 2,15 € par mois et par m ² , à partir du 21 février 2025
19/02/2025	2025/049	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la réalisation de la formation professionnelle « Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur » (approfondissement) avec l'IFAC	RESSOURCES HUMAINES	Association IFAC	350,00 € TTC pour 48 heures de formation du 24 février au 1 ^{er} mars 2025 au profit d'un agent de la commune
26/02/2025	2025/050	Fixant les modalités de règlement des contrats de formation par l'association Pétrarque	RESSOURCES HUMAINES	Association PETRAQUE	8 700,00 € TTC pour 3 sessions de formation d'une durée de 14h chacune au profit d'un agent de la commune : du 3 au 4 mars 2025 : 2 899,98 € du 17 au 18 mars 2025 : 2 899,98 € du 5 au 6 mai 2025 : 2 900,05 €

26/02/2025	2025/051	Fixant les modalités de réforme et de sortie des inventaires physique et comptables du matériel terrestre à moteur (2 véhicules)	SERVICES TECHNIQUES		Cédés pour destruction : - véhicule à moteur de type Renault Master immatriculé 419-DPR-91 - véhicule à moteur de type Renault Trafic immatriculé 969-ECE-91
27/02/2025	2025/052	Sans objet			
27/02/2025	2025/053	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Latitude 91 pour la mise en place d'ateliers autour des médias dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Association Latitude 91	2 190 € TTC pour 6 mercredis à la somme forfaitaire de 365 euros TTC la séance, du mercredi 5 mars 2025 au mercredi 9 avril 2025, de 14h00 à 16h00
27/02/2025	2025/054	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Mom'Arte pour la mise en place d'ateliers artistiques autour du théâtre dans le cadre des mercredis apprenants	EDUCATION	Association Mom'Arte	2 485 € TTC pour 6 mercredis d'une durée de 2h00 du mercredi 5 mars au mercredi 9 avril 2025
28/02/2025	2025/055	Attribution de l'accord à bons de commande pour des prestations de maîtrise d'œuvre – Marché 2024-34	MARCHES PUBLICS	AME ARCHITECTURE	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 200 000 € HT pour une durée de 48 mois à compter de la date de notification

Signé électroniquement par :
STEPHANE RAFFALLI
Le 04/04/2025 à 09:56